

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 21 novembre 2008 une note d'information simplifiée relative à l'offre de vente d'actions de la société ArcelorMittal réservée aux salariés du groupe ArcelorMittal.

Cette offre porte sur un montant maximal de l'équivalent en Dirhams de 16.710.000 USD, et sur un nombre maximal de 222.800 actions. Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales Marocaines d'ArcelorMittal: SONASID, LONGOMETAL ARMATURES, ARCELOR SERVICES ET SOLUTIONS ACIERS MAROC et ARCELORMITTAL INTERNATIONAL AFRICA. Le prix de souscription aux actions est égal à la moyenne des cours d'ouverture et de clôture de l'action ArcelorMittal sur le NYSE pour la séance du 13/11/2008, soit USD 21,71, l'équivalent de MAD 191,91.

La note d'information simplifiée est complétée par le règlement du plan d'achat d'actions réservé aux salariés d'ArcelorMittal 2008, la brochure d'information destinée aux salariés du Maroc, le supplément local pour le Maroc ainsi que le rapport annuel 2007 d'ArcelorMittal.

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM, ainsi que les documents précités, sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux respectifs de SONASID, LONGOMETAL ARMATURES, ARCELOR SERVICES ET SOLUTIONS ACIERS MAROC et ARCELORMITTAL INTERNATIONAL AFRICA.

Par ailleurs, ils seront disponibles sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/052/2008

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières